



- 1-Démarche ZERO PHYTO
- 2-Fleurissement durable/gestion différenciée
- 3-Limitation de l'éclairage public

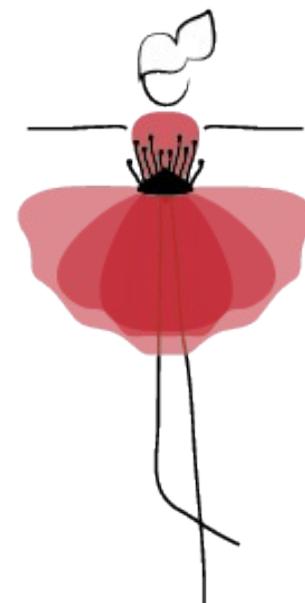
REUNIONS
PUBLIQUES
11/12/17 MAI 2016

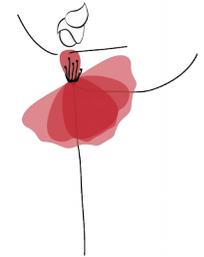


AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ZÉRO PHYTO





Les produits phytosanitaires :

- préparations contenant une ou plusieurs substances actives
- leurs actions :
 - Protéger les végétaux ou produits végétaux contre tout organisme nuisible,
 - Exercer une action sur les processus vitaux des végétaux (régulateur de croissance),
 - Assurer la conservation des végétaux,
 - Détruire les végétaux ou parties de végétaux indésirables.

Les différents types de produits phytosanitaires :

- Herbicides : lutte contre les herbes indésirables
- Fongicides : lutte contre les champignons
- Insecticides : lutte contre les insectes
- Acaricides, bactéricides, virucides, nématicides, taupicides, rodenticides, etc...

➤ Préserver la santé des habitants et celles des agents applicateurs

- effets de toxicité et effets cumulatifs avérés / bioaccumulation dans toute la chaîne alimentaire

De nos jours, nous pouvons retrouver dans l'organisme humain jusqu'à **500 substances chimiques industrielles, dont une trentaine de pesticides** et certains n'étant pourtant plus utilisés depuis plus de 30 ans : c'est le cas de l'insecticide DDT, très persistant

➤ Préserver la qualité des rivières, des nappes et de l'air

- ruissellement sur les parties imperméables avec la pluie puis acheminement vers les rivières
- infiltration dans le sol puis migration vers les nappes phréatiques
- enjeux de santé publique dans les milieux urbains

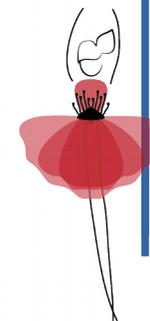
Pour qu'une eau soit considérée **potable**, il faut que la concentration de chaque pesticide soit **inférieure à 0,1 µg par litre, autrement dit une goutte dans une piscine olympique la rend impropre**

En France, **49% des eaux de surface et 27% des eaux souterraines sont polluées** par les pesticides.

Le coût pour **traiter 1 kg de pesticides** en usine d'eau potable est d'environ **100 000 euros**.

➤ Préserver la biodiversité

➤ Réduire les coûts de traitement des eaux



- **loi dite ‘Labbe’ du 6 février 2014**
- **loi de transition énergétique du 22 juillet 2015 :**
 - **interdiction au 1er janvier 2017** de l’utilisation des produits phytosanitaires **par l’Etat, les collectivités locales** et les établissements publics **sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public**
 - **interdiction à partir de 2019** de l’utilisation de produits phytosanitaires **par les particuliers**
- **Villes déjà inscrites dans la démarche zéro phyto**

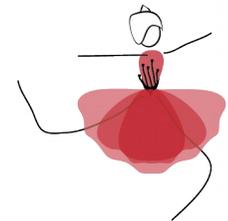
Localement : Boucau, Bayonne (hors cimetière), le CD 40

Sur le plan national : Près de 40% des communes ont franchi le pas

La Bretagne qui, il y a près de vingt ans, a montré l’exemple.

Bordeaux, Grenoble, Lille, Nantes, Paris, Rennes ou encore Strasbourg (hors cimetière)

Plusieurs départements : Dordogne, Corrèze, Gironde, Seine et Marne...



- **Quelques initiatives en cours dans d’autres communes :**
 - “La nature en ville” pour Nancy
 - Concours photo : les herbes folles en ville, Exposition “l’herbe en ville” dans le Loiret
 - Association “Villes en herbe”...

➤ Une équipe dédiée /une polyvalence des agents

Pour les surfaces imperméables :

- 5 agents des différentes équipes EV
- 2 agents du service Ville Propre suivront l'équipe en balayeuse et souffleur.

Pour les surfaces perméables en stabilisé :

équipe de 2 agents avec matériel adapté (grille tractée)

➤ Tous les jours de mars à octobre

➤ Matériel existant : 2 débroussailleuses/1 souffleur/Raclettes
Désherbeur à flamme (chalumeau)

Matériel à acquérir : 1 Désherbeur autoporté

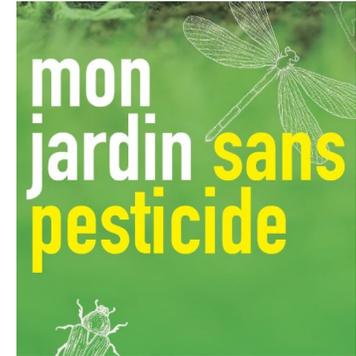
➤ Volume d'heures au total = 5 600 h soit près de 3 fois plus qu'avec le désherbage chimique

➤ Une fréquence adaptée aux revêtements

- 1 passage globale sur toutes les voies de la ville = 87 jours de travail.
- 1,2 voire 3 passages selon les besoins, les revêtements, les enjeux
- **année 'test'** qui permettra de **préciser ces fréquences**.



- **Une communication vers les administrés**
- **Un changement de mentalité nécessaire**
- **Une sensibilisation des jardiniers amateurs**
 - Le concours des maisons fleuries
 - Les jardins familiaux



ZÉROPHYTO

The logo features a stylized red flower with a black stem and leaves positioned above the letter 'O' in the word 'ZÉROPHYTO'. The word 'ZÉROPHYTO' is written in a bold, sans-serif font, with 'ZÉRO' in black and 'PHYTO' in green.

- Des méthodes alternatives (aménagement des voiries, paillage des massifs, desherbage thermique au gaz, à l'eau chaude, à la vapeur...)



Nos Partenaires

- **Agence de l'Eau Adour Garonne : subventions de 70 %**
 - Investissements en matériel
 - Sensibilisation, communication vers les administrés
- **Conseil départemental des Landes : subventions de 10 %**
 - Investissements en matériel





Le fleurissement durable et la gestion différenciée

Le fleurissement durable

- Evolution de certains massifs de plantes saisonnières en plantes vivaces
- Suppression du fleurissement hivernal
- **Choix de variétés** autochtones, **adaptées à notre climat** moins gourmandes en eau et en fertilisant
- Réduction des massifs et des suspensions aériennes demandant un arrosage manuel



La gestion différenciée

- **Traiter nos espaces publics de manière différente** selon leurs enjeux, leurs potentiels
- Intégrer une **stratégie de développement durable**
- Compenser l'augmentation du temps passé en désherbage mécanique
- Des **démarches innovantes** à mettre en place : le développement de l'écopâturage (cheptel pour Castillon?), la fauche tardive pour favoriser la biodiversité...

Ne pas baisser la qualité du service mais évoluer vers une gestion durable de nos espaces publics





La limitation de l'éclairage public

Quelques chiffres

- nombre de **points lumineux** sur la commune = **2 654**
- nombre d'armoires de commande = 88
- **consommation** éclairage public annuelle = **196 000 € par an**

Les enjeux

- **environnementaux** : maîtrise de l'énergie, réduction des pollutions lumineuses
- **économiques** : réduction des coûts. **Économie de + de 30 000 euros chaque année**

Des propositions

- **sur les axes secondaires** – voir carte
- de minuit à 5h du matin

Des compléments

- l'implantation de **leds** à la place des ampoules classiques : moindre consommation
- la réduction de la puissance de l'éclairage pendant la nuit sur certains mâts
- le changement obligatoire des Ballons fluos compte tenu de la réglementation
(**300 000 euros HT** échelonnés sur trois années)

La communication

- panneaux aux entrées de ville : exemple de Mont de Marsan
- bulletin municipal
- site internet
- presse
- panneaux d'affichage municipal
- réunions publiques

